

Avis de Concours pour le recrutement d'un (e) organiste titulaire
 À la Cathédrale de Notre-Dame de l'Annonciation du Puy-En-Velay
Le Poste est à pouvoir au 1^{er} novembre 2022



La Cathédrale du Puy, recrute un artiste musicien du Culte, plus précisément un(e) Organiste titulaire de la cathédrale du Puy. Il s'agit d'un orgue classique français (XVII^e et XVIII^e siècles), restauré et déplacé par la maison BOISSEAU-CATTIAUX lors des grands travaux de restauration de la cathédrale effectués entre 1994 et 1999.

L'orgue est installé sur une tribune neuve en noyer, située au-dessus de la nef centrale de la Cathédrale. Il est constitué d'une double façade, positif de dos, console en fenêtre, jeux d'esthétique classique française, diapason à 415 Hz et tempérament d'Alembert-Rousseau. Actuellement, l'instrument est particulièrement bien adapté à l'interprétation des œuvres des XVII^e et XVIII^e siècles. Il a fait l'objet de plusieurs enregistrements discographiques.

Composition instrumentale de l'orgue de la Cathédrale du Puy

I. Positif		II. Grand-Orgue		III. Récit	
Bourdon	8'	Bourdon	16'	Cornet	V
Montre	4'	Montre	8'	Trompette	8'
Flûte	4'	Bourdon	8'	Hautbois	8'
Nasard	2 2/3'	¹ Flûte	8'		
Doublette	2'	Prestant	4'		
Tierce	1 3/5'	Flûte	4'	IV. Écho	
Larigot	1 1/3'	Grosse Tierce	3 1/5'	Bourdon	8'
Plein-Jeu	V	Nasard	2 2/3'	Prestant	4'
Cornet	III	Doublette	2'	Doublette	2'
Voix humaine	8'	Quarte	2'	Cornet	II
Cromorne	8'	Tierce	1 3/5'	Cymbale	II
		Fourniture	IV		
		Cymbale	IV	Pédale	
		Cornet	V	Soubasse	16'
		1 ^{ère} Trompette	8'	Flûte	8'
		2 ^e Trompette	8'	Flûte	4'
		Clairon	4'	Bombarde	16'
				Trompette	8'
				Clairon	4'

Autres caractéristiques

Étendue des claviers :

POS, GO : 54 notes (C-f³)

REC : 35 notes (g⁰-f³)

ECHO : 42 notes (c⁰-f³)

Étendue du pédalier : 30 notes (C-f¹)

Accouplements :

POS/GO (tiroir), GO/PED

Tremblant

Diapason : a = 415 Hz

Tempérament : Alembert Rousseau

Les Prérequis du Poste :

- Bonne connaissance des répertoires de la musique d'orgue et expérience confirmée en matière d'harmonisation, d'improvisation, d'accompagnement et de transposition.
- Expérience d'accompagnement liturgique et bonne connaissance de la liturgie catholique.
- Volonté de collaborer avec des organistes suppléants et avec l'ensemble des acteurs musicaux de la cathédrale, des sanctuaires et de l'Ensemble paroissial du Puy.

Description du Poste :

▪ **Organiste titulaire de la Cathédrale Notre-Dame du Puy :**

Sous l'autorité du Recteur et en collaboration avec le Maître de chapelle de la cathédrale, il assurera lui-même ou planifiera la présence d'organistes suppléants pour l'accompagnement d'offices requérant l'usage de l'orgue et devra travailler en concertation avec les chefs de chœur et chantres de la cathédrale.

Le poste correspond en tout point à la description donnée dans la **Charte des organistes** (cf. annexe) en particulier les paragraphes 3 « L'organiste et la liturgie » et 4 « l'organiste hors liturgie ».

L'organiste titulaire devra, de préférence, assurer lui-même l'accompagnement des célébrations pour les solennités et fêtes y compris en dehors des messes dominicales.

Missions complémentaires

Sans être rédhibitoire, l'acceptation des missions complémentaires décrites ci-dessous est un élément favorable dans l'évaluation des candidatures :

▪ **Accompagnateur (-rice) pour le Centre de Musique Sacrée :**

Au sein de l'Association du Centre de Musique Sacrée (CMS), il accompagnera le chœur mixte d'adultes lors de ses répétitions hebdomadaires le mardi de 18h30 à 20h30 et dans le cadre de concerts.

▪ **Enseignant (e) à la Maîtrise de la Cathédrale :**

Au sein de l'Association de la Maîtrise la Cathédrale, il assurera des cours d'initiation au clavier pour les enfants de la Maîtrise, et ce, 2h par semaine les mardis après-midi et pourra accompagner la classe de chant et le chœur de la Maîtrise.

Il accompagnera les vêpres chantées par la Maîtrise de la Cathédrale tous les mardis en période scolaire à 17h30.

Contrat et rémunération :

▪ **Condition d'engagement :**

L'Organiste titulaire s'engage à avoir un comportement, notamment dans le cadre de sa fonction, en conformité avec la doctrine de l'Eglise Catholique. A cet effet, il devra adhérer à la **Charte des organistes**. Cette adhésion est une condition déterminante du présent contrat.

▪ **Type de contrat :**

Le lien contractuel liant l'Organiste titulaire et la Cathédrale Notre-Dame du Puy sera basé sur un **Contrat de travail en CDI à temps partiel rémunéré au fixe et au cachet, de 326 heures annuelles, soient 28 heures mensuelles en comptant les heures du mardi pour le Centre de musique sacrée et la Maîtrise de la cathédrale.**

Célébrations exceptionnelles – cachets

Des célébrations exceptionnelles et imprévisibles par nature (enterrements, etc.) sont susceptibles de se produire, d'une manière variable selon les semaines et selon les mois. Elles nécessitent le plus souvent la prestation d'un organiste. Le salarié sera prévenu dès l'information connue. Il s'efforcera de les assurer sauf impossibilité.

▪ **Rémunération :**

La rémunération sera de 30€ brut/heure et sera complétée de 10% de congés payés.

La rémunération de chaque célébration exceptionnelle sera réglée sur la base d'1 heure 15 d'exécution par cérémonie. Le cumul de ces rémunérations et du nombre d'heures correspondant figurera sur le bulletin de paie du mois sous l'appellation de « **cachets** ». Ces cachets seront soumis aux cotisations sociales et déclarations dans les mêmes conditions que la rémunération de base des célébrations habituelles.

Modalités d'inscription :

Les candidats adresseront un courrier de candidature au plus tard le 15 août 2022 :

- par voie postale à l'adresse suivante :

*Monsieur le Recteur de la Cathédrale du Puy
1, Place du For – 43 000 Le Puy-en-Velay.*

- par voie électronique aux adresses suivantes :

recteur@cathedraledupuy.org et maitredechapelle@cathedraledupuy.org

Le dossier complet de candidature comprendra :

- un *curriculum vitae* détaillé, indiquant obligatoirement une adresse électronique,
- une lettre de motivation,
- la copie des diplômes musicaux,
- tout autre document jugé utile

Les candidats seront informés par courrier électronique de la bonne réception de leur dossier. Au plus tard le 1^{er} septembre 2022, **après étude des dossiers**, le jury retiendra les candidats qui seront invités à participer, le **lundi 19 septembre 2022**, à une sélection comportant les épreuves décrites ci-dessous.

1. Épreuve d'interprétation.

Durée totale : 20 minutes de musique environ.

Chaque candidat jouera :

- une pièce de style français (XVII^e ou XVIII^e siècle)
- une pièce de J.S. BACH
- une pièce XX^e ou XXI^e siècle, d'écriture moderne ou contemporaine

Un temps de travail équitable sera affecté à chaque candidat sur l'instrument du concours.

2. Épreuve d'accompagnement et d'improvisation.

Chaque candidat accompagnera un chant d'assemblée interprété par un groupe de chanteurs des chœurs de la cathédrale Notre-Dame du Puy.

- Accompagnement d'un chant d'assemblée par un chœur polyphonique avec improvisation du prélude, d'interludes et d'un postlude
- Accompagnement d'un psaume à l'unisson, et transposition avec harmonisation au choix du candidat avec improvisation d'un prélude et d'un postlude.
- Accompagnement d'un motet polyphonique interprété par la Maîtrise ou un chœur polyphonique.
- Accompagnement d'une mélodie grégorienne (pièce de l'ordinaire de la messe ou antienne mariale)

Pour cette épreuve, un temps de préparation de 30 minutes sera accordé aux candidats.

3. Un entretien avec le jury

Composition du jury

P. Jean-Loïc OLLU, Recteur de la cathédrale du Puy

M. Julien COURTOIS, Maître de chapelle de la cathédrale et Directeur du Centre de musique sacrée du Puy

P. Roland BRESSON, Président de la Maîtrise de la cathédrale du Puy et délégué diocésain à la Musique liturgique

M. Emmanuel MAGAT, Directeur de la Maîtrise de la cathédrale du Puy

M. François CLÉMENT, ancien organiste titulaire de la cathédrale de Clermont-Ferrand, professeur d'orgue émérite du CRR de Clermont-Ferrand.

M. Yves LAFARGUE, organiste titulaire de la basilique Notre-Dame de Fourvière (Lyon) et professeur d'orgue au CRR de Lyon.